



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 À 20 H EN LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Janie Tremblay, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Crépeau, directeur général
Me Louis-André Garceau, greffier
M^{me} Véronique Goyette, directrice du Service des
communications et adjointe à la direction
générale

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1

2023-09-315

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2023 – ADOPTION

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé en y ajoutant le point suivant :

7.1.5 Approbation – Ajout de 18 unités d'habitation – Programme de supplément
au loyer – OMH Au cœur de chez nous – Saint-Charles-Borromée

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour de la séance ordinaire du 27 septembre 2023 –
Adoption

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023 – Adoption

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 5.1 Rapport des permis de construction – Août 2023 - Dépôt

6.0 URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6.1 Demande de certificat d'autorisation d'affichage au 180, rue de la Visitation (PIIA) – Recommandation 48 CCU 23
- 6.2 Demande de certificat d'autorisation de rénovation et d'affichage au 39, rue de la Visitation (PIIA) – Recommandation 51 CCU 23

7.0 AFFAIRES COURANTES

7.1 ADMINISTRATION

- 7.1.1 Approbation – Transferts budgétaires
- 7.1.2 Approbation – Entente entre la Ville de Saint-Charles-Borromée et Les Immeubles DI Grégoire inc.
- 7.1.3 Autorisation d'embauche – Postes de surveillants – Service du loisir, des parcs et de la communauté
- 7.1.4 Report de la séance ordinaire du 2 octobre 2023

7.2 PRÉVENTION DES INCENDIES

7.3 TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

- 7.3.1 Octroi – Contrat pour la réfection d'une partie de la rue Bellefeuille

7.4 LOISIR, PARCS ET COMMUNAUTÉ

7.5 REQUÊTES

- 7.5.1 Demande d'appui financier – Soirée casino – Fondation Famille Bordeleau
- 7.5.2 Demande d'appui financier – Soirée bénéfique au profit des Répits de Gaby

8.0 RÉGLEMENTATION

8.1 PREMIER PROJET – ADOPTION

8.2 AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT

8.3 SECOND PROJET – ADOPTION

8.4 RÈGLEMENT FINAL – ADOPTION

9.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1
2023-09-316

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2023 – ADOPTION

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la tenue de celle-ci, dispensant ainsi le greffier d'en faire lecture.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023, tel qu'il a été rédigé, et le faire signer par le greffier et le maire ou par le membre du conseil qui présidait celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le président de la séance, monsieur le maire, Robert Bibeau invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

Deux citoyens s'adressent au conseil concernant divers sujets.

5.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le conseil prend acte du dépôt des documents suivants, à savoir :

5.1 Rapport des permis de construction – Août 2023 – Dépôt

6.0 URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6.1
2023-09-317

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE AU 180, RUE DE LA VISITATION (PIIA) – RECOMMANDATION 48 CCU 23

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (**48 CCU 23**), lors de la réunion du 18 septembre 2023, à l'égard de la demande de certificat d'autorisation déposée par la société Harnois Groupe Immobilier inc. en vertu du *Règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

ACCEPTER les travaux d'affichage au numéro 180, rue de la Visitation (lot numéro 2 901 782) présentés par la Société « Harnois Groupe Immobilier inc. », conformément aux plans 68192 déposés par Groupe Enseignes Dominion et datés du 22 août 2023 (**48 CCU 23**).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2
2023-09-318

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE RÉNOVATION ET D'AFFICHAGE AU 39, RUE DE LA VISITATION (PIIA) – RECOMMANDATION 51 CCU 23

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (**51 CCU 23**), lors de la réunion du 18 septembre 2023, à l'égard de la demande de certificat d'autorisation déposée par la société Gestion Immobilière Lachance inc. en vertu du *Règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA).

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

ACCEPTER les travaux de rénovation et d'affichage au numéro 39, rue de la Visitation (lot numéro 2 901 469) présentés par la Société « Gestion Immobilière Lachance inc. », conformément à l'esquisse déposée par M. Ariel Poitras, à la condition que le bac à fleurs soit d'une couleur s'harmonisant aux couleurs de la façade principale, soit beige, noir ou gris et que les garde-corps de chaque côté soient prolongés jusqu'au mur avant (**51 CCU 23**).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.0

AFFAIRES COURANTES

7.1

ADMINISTRATION

7.1.1

2023-09-319

APPROBATION – TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

ATTENDU le tableau des dépenses revues à la hausse, préparé par le directeur du Service des finances, en date du 15 septembre 2023, recommandant certains transferts budgétaires, lesquels s'avèrent nécessaires afin de refléter la nature des dépenses encourues ou à venir; et

ATTENDU les annexes intitulés « Postes faisant l'objet d'un ajustement à la baisse » et « Postes faisant l'objet d'un ajustement à la hausse » datés du 15 septembre 2023 faisant état des transferts budgétaires recommandés et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

AUTORISER les transferts budgétaires figurant aux annexes intitulés « Postes faisant l'objet d'un ajustement à la baisse » et « Postes faisant l'objet d'un ajustement à la hausse » datés du 15 septembre 2023 et dont copies sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.2

2023-09-320

APPROBATION – ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE ET LES IMMEUBLES DI GRÉGOIRE INC.

ATTENDU que le conseil municipal a approuvé la demande de démolition présentée par Sphère DI Immobilier inc. ainsi que le programme de réutilisation du sol afin de

réaliser un projet intégré à l'intersection des rues de la Visitation et Vaudreuil tel qu'en fait foi la résolution 2023-06-234;

ATTENDU que le conseil municipal a aussi autorisé Sphère DI Immobilier inc. a déposé une demande d'autorisation auprès du MELCCFP pour le prolongement du réseau municipal d'aqueduc et d'égout sanitaire afin de desservir les immeubles du projet intégré tel qu'en fait foi la résolution 2023-07-281;

ATTENDU que cette autorisation est conditionnelle à ce que Sphère DI Immobilier inc. s'engage à signer une entente avec la Ville par laquelle elle s'engage à réaliser ces travaux selon les normes municipales et à ses propres frais, tel que le prévoit le règlement 2051-2015 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux; et

ATTENDU le sommaire décisionnel AJG-23-16 par lequel vous est soumis un projet d'entente à intervenir entre la Ville et Sphère DI Immobilier inc.

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel**

IL EST RÉSOLU DE :

APPROUVER le projet d'entente à intervenir entre la Ville et Les Immeubles DI Grégoire inc. (filiale de Sphère DI Immobilier inc.) pour la réalisation de travaux d'infrastructures (prolongement du réseau d'aqueduc et de l'égout sanitaire) sur la rue Vaudreuil afin de permettre la réalisation d'un projet intégré et autoriser monsieur le maire et le greffier à signer ladite entente en y apportant les modifications mineures au besoin afin que soient respectées les normes municipales applicables, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.3
2023-09-321

AUTORISATION D'EMBAUCHE – POSTES DE SURVEILLANTS – SERVICE DU LOISIR, DES PARCS ET DE LA COMMUNAUTÉ

ATTENDU les sommaires décisionnels LPC-DG-23-03 et LPC-DG-23-04 préparés par madame Véronique Houle, coordonnatrice au Service du loisir, des parcs et de la communauté, recommandant l'embauche de surveillants, postes réguliers à temps partiel;

ATTENDU que ces postes ont été soumis à la procédure d'affichage externe, conformément aux dispositions de la *Convention collective* en vigueur;

ATTENDU la recommandation formulée aux sommaires décisionnels à l'effet de retenir les candidatures de Zoélie Néron, Shelly-Ann Paré, Léo Savoie et Louis-Alexandre Croisetière afin de pourvoir aux postes de surveillants; et

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget à cet effet.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

EMBAUCHER Zoélie Néron, Shelly-Ann Paré, Léo Savoie et Louis-Alexandre Croisetière, afin de pourvoir quatre postes de surveillants (régulier à temps partiel) et que les conditions de travail soient celles prévues aux sommaires décisionnels LPC-DG-23-03 et LPC-DG-23-04 et à la *Convention collective* en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.4
2023-09-322

REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2023

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

REPORTER la séance du conseil municipal prévue le lundi 2 octobre 2023 à 20 h au lundi 16 octobre 2023 à 20 h; et

MANDATER le greffier afin de faire publier un avis informant la population du report de la séance tel que prévu par la Loi et que soit également utilisés tous les moyens de communication en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.5
2023-09-323

APPROBATION – AJOUT DE 18 UNITÉS D'HABITATION – PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – OMH AU CŒUR DE CHEZ NOUS

ATTENDU que la Ville pose plusieurs gestes en matière de logement depuis plusieurs années dont notamment en matière de logement abordable;

ATTENDU que la Ville désire concerter ses actions à l'intérieur d'une politique en cette matière, cette dernière sera complétée d'ici 2024;

ATTENDU que dans cette perspective, la Ville souhaite augmenter le nombre d'unités d'habitation admissibles au programme de supplément au loyer (PSL) géré par l'OMH Au cœur de chez nous; et

ATTENDU qu'il y a une opportunité d'ajouter 18 unités admissibles sur le territoire.

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

APPROUVER l'ajout de 18 unités d'habitation admissibles au programme de supplément au loyer géré par l'OMH Au cœur de chez nous et d'y affecter les crédits nécessaires à cette fin (entre 675 \$ à 1 200 \$ par unité d'habitation par année).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2

PRÉVENTION DES INCENDIES

7.3

TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

7.3.1
2023-09-324

OCTROI – CONTRAT POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE BELLEFEUILLE

ATTENDU le sommaire décisionnel TPG-23-14 préparé par Emmanuel Dion, directeur adjoint au Service des travaux publics et génie, concernant la réalisation d'un projet de réfection de pavage sur une partie de la rue Bellefeuille; et

ATTENDU la demande de prix faite auprès d'entrepreneurs spécialisés, l'analyse de ceux-ci et la recommandation qui en découle.

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel**

IL EST RÉSOLU DE :

OCTROYER à **Construction & Pavage Généreux inc.** le contrat pour la mise en forme de la fondation d'une partie de la rue Bellefeuille (rondpoint) incluant le pavage, cette entreprise ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant 38 555,99 \$ (taxes incluses) suivant une proposition datée du 20 septembre 2023 et que cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.4 LOISIR, PARCS ET COMMUNAUTÉ

7.5 REQUÊTES

7.5.1 2023-09-325

DEMANDE D'APPUI FINANCIER – SOIRÉE CASINO – FONDATION FAMILLE BORDELEAU

ATTENDU que Les Habitations Bordeleau organisent une soirée casino, le 30 septembre prochain au Centre André-Hénault au profit de la Fondation Famille Bordeleau celle-ci ayant pour objectif de lutter contre l'isolement chez les aînés afin de réaliser diverses actions pour contrer la solitude qui accompagne la vieillesse; et

ATTENDU que le conseil désire répondre favorablement à la demande d'aide financière formulée par Les Habitations Bordeleau.

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

VERSER une aide financière à la Fondation Famille Bordeleau au montant de 575 \$ afin de soutenir l'organisation de la soirée casino qui se tiendra le 30 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5.2 2023-09-326

DEMANDE D'APPUI FINANCIER – SOIRÉE-BÉNÉFICE AU PROFIT DES RÉPITS DE GABY

ATTENDU la correspondance reçue du comité organisateur de l'organisme des Répits de Gaby concernant une demande d'appui financier pour la tenue d'une soirée-bénéfice le 12 octobre 2023 au Château Joliette;

ATTENDU que les membres désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme; et

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget.

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU DE :

VERSER une aide financière à l'organisme des Répits de Gaby au montant de 225 \$ afin de soutenir leur soirée-bénéfice qui se tiendra le 12 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 8.0 **RÉGLEMENTATION**
- 8.1 **PREMIER PROJET – ADOPTION**
- 8.2 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT**
- 8.3 **SECOND PROJET – ADOPTION**
- 8.4 **RÈGLEMENT FINAL – ADOPTION**

9.0 **DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 16 octobre 2023 à 20 h.

10.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 34.

(Signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(Signé)

Me Louis-André GARCEAU, avocat
Greffier